Grenoble-Alpes-Métropole : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 455 436 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, Grenoble-Alpes-Métropole affichait un encours de dette de 863,2 M€, soit 1 895 € par habitant, une épargne brute égale à 31,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5,6 ans.

Dette par habitant
1 895 €
863,2 M€ au total

Capacité de désendettement
5,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
31,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
730 € / hab.
332,4 M€ au total

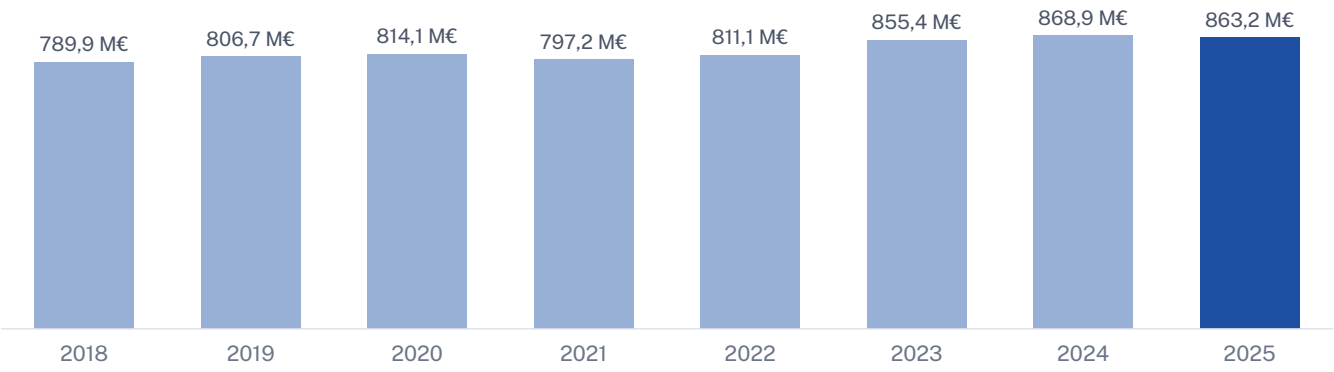
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	730 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	36,1 %	263 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	31,8 %	341 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 895 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	364 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	27 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 789,9 M€ en 2018 à 863,2 M€ en 2025 (+9,3 %). Valeur la plus haute : 868,9 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	789,9 M€	36,4 %	5,7 ans	124,7 M€
2019	806,7 M€	33,4 %	6 ans	164 M€
2020	814,1 M€	33,9 %	5,9 ans	132 M€
2021	797,2 M€	33,7 %	5,5 ans	169,2 M€
2022	811,1 M€	31,8 %	5,8 ans	158,7 M€
2023	855,4 M€	28,6 %	6,5 ans	181 M€
2024	868,9 M€	29,2 %	6,2 ans	172,6 M€
2025	863,2 M€	31,8 %	5,6 ans	165,6 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Grenoble-Alpes-Métropole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	17,4 M€ pour 35 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	45,3 M€ pour 27 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Reconstruction de la déchetterie Jacquard à Grenoble	1 278 775 €
2023	DSIL	Réaménagement et insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Rhin et Danube et rue Anatole France à Grenoble	1 226 913 €
2024	DSIL	Decheterie fontaine	570 000 €
2024	DSIL	Construction d'une decheterie sur la commune de varces	490 000 €
2025	DSIL	Amenagement cyclable combe de gieres	385 151 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.